



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Associations et clubs

Question écrite n° 48620

Texte de la question

M. Jean-Pierre Calvel attire l'attention de M. le ministre delegue a la jeunesse et aux sports sur la preoccupation des clubs sportifs a petits budgets qui se voient directement touches par le decret du 24 janvier 1996. En effet, il l'avait informe de l'engagement d'une vaste concertation en vue d'examiner les conditions dans lesquelles pourrait etre maintenue la possibilite pour les clubs sportifs de recevoir des subventions des collectivites publiques. Il lui demande quel est l'etat d'avancement du dossier.

Données clés

Auteur : [M. Calvel Jean-Pierre](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48620

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 février 1997, page 910